

CONTRAT BANDES SILPHIE



Référence Contrat :

26 SIL / __ / __ / __ /

(Cadre réservé à la FDC)

Ce contrat s'inscrit dans le cadre des subventions allouées aux adhérents à jour de leur CONTRAT de SERVICE souscrit auprès de la Fédération. La priorité sera donnée aux territoires des adhérents, sur les structures de gestion ou signataires d'une convention de gestion.

CE CONTRAT NE PEUT PAS S'APPLIQUER AUX TERRITOIRES DES ORGANISATEURS DE CHASSES PROFESSIONNELLES.

Le présent contrat est conclu entre les soussignés

AGRICULTEUR

Raison Sociale _____

Représenté par M. _____

N° de pacage : _____ Téléphone : __/__/__/__/__

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

E-mail : _____

Exploitant agricole sur la commune de : _____

Adhérent au GIC (nom du GIC) : _____

Détenteur du Droit de Chasse : _____

N° plan de chasse : _____ SAU de l'exploitation : _____ ha _____

Et la **FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'OISE** dont le siège social est situé 155 rue Siméon Guillaume de la Roque – BP 50071 Agnetz – 60603 CLERMONT Cedex dûment représentée par Guy Harlé d'Ophove, son président.

M. _____, exploitant agricole, accepte de réaliser _____ bande(s) de silphie pour une surface totale de _____ ha telle(s) que décrite(s) dans le tableau en annexe.

Article 1 : OBJET

Ce présent contrat a pour objet de réaliser des bandes de silphie, qui protègent et favorisent la faune sauvage.

Ces bandes ont pour but particulier de créer des lisières favorables à la faune sauvage à différentes périodes de l'année et de fournir des couverts à la faune sauvage. Elles permettront également d'améliorer la qualité paysagère et de limiter l'érosion du sol.

Article 2 : SITUATION DES PARCELLES

L'exploitant agricole accepte de réaliser une ou plusieurs bandes.

Les bandes seront localisées sur **un plan au 1/25.000ème**.



Article 3 : UTILISATION DU COUVERT

Ces bandes seront entretenues et récoltées de façon « classique », avec une récolte ou un broyage par an.

Article 4 : PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

OBLIGATIONS pour chaque bande :

- Une largeur comprise entre 3 et 6 mètres
- Une superficie par exploitation n'excédant pas plus de 1 % de la SAU
- Une surface maximale de 1 ha sera indemnisée par bande
- Une bande par bloque cultural de 10 hectares
- Les bandes doivent rester en place **au minimum 10 ans**.

Chaque contrat devra être approuvé par le service technique de la FDC 60

Article 5 : COMPENSATIONS FINANCIERES

En contrepartie des surcoûts engendrés par les bandes de Silphie, la Fédération des Chasseurs de l'Oise s'engage à fournir à l'exploitant les semences à hauteur de 2 kg/ha. Le semis reste à la charge de l'exploitant. Les compensations seront limitées selon la disponibilité des semences. Les compensations seront limitées selon la disponibilité des semences et dans la limite des disponibilités budgétaires.

Article 6 : CONTROLES ET SANCTIONS

Les contrôles seront effectués par les services de la Fédération des Chasseurs.

De plus, si le cahier des charges du contrat de bande silphie n'est pas respecté, la compensation financière autorisée par ce contrat pourra être réclamée à l'exploitant signataire.

En cas d'incident, l'agriculteur préviendra sans délai la Fédération des Chasseurs de l'Oise.

Article 8 : DUREE – DENONCIATION

Le contrat est **annuel**. Il peut toutefois être dénoncé par l'une ou l'autre des parties jusqu'à la date limite du 15 juin. En cas de non-respect d'un des articles du présent contrat, l'agriculteur devra, sans délai, rembourser les compensations reçues.

Fait à _____ le _____

L'EXPLOITANT AGRICOLE

LE REPRESENTANT DE LA FEDERATION
DES CHASSEURS

Contrat à retourner, après signature de l'exploitant agricole, **à la Fédération des Chasseurs, Avant le 31 mars 2026**, un exemplaire du contrat signé par les deux parties vous sera retourné.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

La Fédération des Chasseurs de l'Oise

155 rue Siméon Guillaume de la Roque

BP 50071 Agnetz

60603 CLERMONT Cedex

☎ : 03 44 19 40 50 – petitgibier@fdc60.fr



IDENTIFICATIONS DES PARCELLES EN BANDES SILPHIE

Unité de Gestion (à remplir par la FDC)	N° de la BANDE	N° de l'îlot de cultures ou LIEU-DIT	PARCELLES CADASTRALES			DESCRIPTIF DE LA BANDE				
			COMMUNE	SECTION(S) N°	PARCELLE(S) N°	LONGUEUR	LARGEUR	HA	A	CA
	1									
	2									
	3									
	4									
	5									
	6									
	7									
	8									
	9									
	10									

Joindre **obligatoirement** un **plan** de localisation des parcelles **au 1/25000^{ème}** sur lequel vous aurez délimité vos bandes et indiqué les cultures attenantes.

FICHE TECHNIQUE : SILPHIE PERFOLIEE (SILPHIUM PERFOLIATUM)



◆ PRESENTATION GENERALE

Nom commun : Silphie perfoliée

Famille : Astéracées

Origine : Amérique du Nord

Type : Plante vivace herbacée

🌿 CARACTERISTIQUES BOTANIQUES

- Hauteur : 2 à 3 mètres
- Tige : Érigée, creuse, carrée
- Fleurs : Jaunes, en capitules semblables à celles du tournesol
- Floraison : Juillet à septembre

🌱 CONDITIONS DE CULTURE

- Sol : Profond, frais à humide, bien drainé
- Exposition : Ensoleillée
- Implantation : Semis

💧 INTERETS AGRONOMIQUES ET ECOLOGIQUES

- Très bonne résistance à la sécheresse après implantation
- Excellente valeur fourragère pour les bovins et les ovins
- Utilisable en culture énergétique (biogaz)
- Favorise la biodiversité (fleurs mellifères pour les abeilles, refuges pour insectes)

⚙️ ENTRETIEN

- Peu de besoins en intrants (azote, pesticides)
- Reprise rapide au printemps
- Peut concurrencer les adventices après implantation

🌍 AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX

- Réduction de l'érosion des sols
- Bonne couverture végétale permanente
- Potentiel dans les systèmes agricoles durables

🌸 APPLICATIONS / USAGES

- Utilisation fourragère : la plante offre une biomasse riche et appétente pour les animaux d'élevage.
- Intérêt écologique : favorise la biodiversité, notamment les pollinisateurs et les auxiliaires.
- Amélioration des sols : son enracinement profond contribue à la structuration du sol et limite l'érosion.

> RENSEIGNEMENTS

Fédération des Chasseurs de l'Oise

Rudy KARBOWNICZEK – 06 79 72 34 58 - petitgibier@fdc60.fr